

LE Bulletin

municipal d'Abondance

www.mairie-abondance.fr

Janvier
2021

La nouvelle équipe



Page
4

municipale

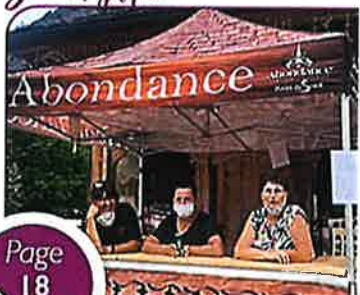
Gestion



Page
11

de la crise
sanitaire

Zoom sur...

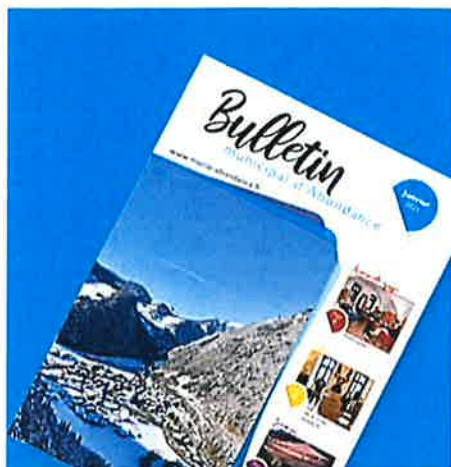


Page
18

la vie
associative



COMMUNE
D'ABONDANCE



LE Bulletin municipal d'Abondance

Rédactrice en chef

Anaïs Avocat-Maulaz

Charte graphique

Sandrine Corbier

Infographiste

Abondance

06 64 83 11 31

Impression

Imprimerie Fillion

Allinges

Tirage à 1200 exemplaires

Crédits photos

Arnaud Tupin-Petit-Jacques

Mairie d'Abondance

CCPEVA

Mairie d'Abondance

20, Montée du Cloître - BPI

74360 ABONDANCE

Téléphone. 04 50 73 00 16

Fax. 04 50 73 07 29

mairie.abondance@orange.fr

www.mairie-abondance.fr

Pour toutes demandes ou informations concernant la commune et afin de gagner du temps veuillez utiliser en priorité l'adresse mail de la mairie :
mairie.abondance@orange.fr

Horaires d'ouvertures

Lundi : 9h à 12h - 14h30 à 17h

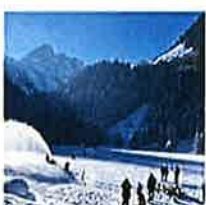
Mercredi : 9h à 12h - 14h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h - 14h30 à 17h

Samedi : 9h à 11h30

La mairie est fermée le mardi et le jeudi

Sommaire



3  Mot du Maire

4 et 5  L'équipe municipale

5  Les projets

6 à 9  Urbanisme

10  Environnement

11  Gestion de la crise sanitaire

12 et 13  Les écoles

14 et 15  Le pôle culturel

16 et 17  La Maison du fromage

18 et 19  Zoom sur la vie associative

20  La rando rose

21  Les sentiers

22 et 23  Travaux et réalisations

24  Eau

25  CCPEVA

26 et 27  Domaine skiable

28  Traversée du village

29  Les dernières nouvelles

31  Campagne d'adressage

32  Budget communal

33  Finances publiques

34 et 35  État civil

36  Infos diverses





Le mot du maire



Mesdames et Messieurs,

Avec toute mon équipe municipale, je tiens à vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous accordez pour ce nouveau mandat. Je souhaite aussi remercier les nouveaux élus qui s'engagent pour la 1ère fois et aspirent à apporter une nouvelle dynamique pour plus d'attractivité et de visibilité de notre commune.

Nous vivons une situation sanitaire inédite, liée à la pandémie de la CoVid 19, situation extrêmement particulière avec un confinement du 17 mars au 11 mai 2020.

Notre mandat démarre dans des circonstances très particulières. Malgré tout, une fois de plus, on constate que la collectivité publique qu'est la commune est un maillon indispensable de proximité et de réactivité au service des Habitants. Malgré ces difficultés, nous faisons avancer Abondance en poursuivant les projets initiés.

Nous vous les présentons dans ce bulletin.

Abondance possède beaucoup d'atouts. Notre village est un lieu unique chargé d'histoire et de spécificités. Comme pour les précédents mandats, nous saurons travailler au sein de la communauté de communes pour valoriser notre territoire.

Après un été qui a été à la hauteur de nos espérances, la saison d'hiver s'annonce blanche du point de vue économique. Cette crise sanitaire sans précédent nous oblige à de la prudence, que ce soit dans la gestion au quotidien ou dans celle de nos remontées mécaniques.

L'année 2021 sera, j'en suis certain, plus sereine et cette crise derrière nous. Je vous adresse tous mes vœux de santé et de bonheur tout en vous souhaitant une bonne lecture !

Paul Girard-Despraulex
Maire d'Abondance.



L'équipe municipale

Olivier
DUCRET
En charge de
l'assainissement
et de l'eau

Jean-Pierre
FAVRE-ROCHEX
En charge de
l'agriculture et
bois et forêts

Nicolas
GAY
En charge de
l'environnement

Romain
CETTOUR
MEUNIER
En charge des
remontées mécaniques

Anne-Marie
BALAIN
1^{ère} adjointe
En charge du budget, des
finances et des impôts

Florence
BILLOUD
En charge
des sentiers

Christian
TUPIN
PETIT-JACQUES
2^{ème} adjoint
En charge
des bâtiments

Saloua
BATMALE
En charge de
l'enseignement

Paul
GIRARD
DESPRAULEX
Maire
En charge
de l'urbanisme
la sécurité,
et les appels
d'offre

Claire
BERTHOUD
3^{ème} adjointe
En charge de la culture

Anaïs
AVOCAT-MAULAZ
En charge de la
communication

Michel
BRON-FONTANAZ
4^{ème} adjoint
En charge de la voirie
et des travaux



Laure
GIRARD
ADJUDICATAIRE
En charge des
affaires sociales



Sylvain
MAIRE
En charge de
la vie associative



Bénédicte
PHALIPPOU
En charge du
tourisme

Les projets

- ♦ La traversée du village
(voir page 28)
- ♦ CCPEVA :
Mise en place d'un bus France
service itinérant
(voir page 25)
- ♦ Création d'une salle
des fêtes communale
- ♦ Création d'un Pump track



Déclarations préalables accordées en 2019 :

Nom et prénom du demandeur	Adresse Terrain	Nature de la construction
Ade Vincent	Sur la Fontaine	Aménagement de la parcelle avec pose de gabions et d'enrochements
Avril Christophe	Les Foulles	Remplacement d'ouvertures, toiture, création d'un conduit de cheminée et réfection balcon existant
Barot Quentin	Cercle	Pose de velux
Barthelemy Julien	Mouilles sous Fremoux	Construction d'un abri voiture
Berthoud Julien	Les Champs	Réfection de toiture
Bertrand Charles et Victor	La Chagnie	Création d'un abri de jardin
Bichard Danielle	Sur la Fontaine	Réfection d'un balcon et création d'une terrasse
Brault Virginie	Frogy	Construction d'un abri voiture
Brown Peter	Frogy	Agrandissement d'un balcon
Coffy Norbert	Les Carres	Création d'un avant-toit
Delaitre Jean-Jacques	Plan Drozin	Construction d'un abri à bois
Delien Jérôme	Miolène	Modification de façade
Delieutraz Armelle	Lens	Rénovation bâtiment existant
Drouet Eva	La Plagne de Charmy	Construction d'une grange
Duchamp Maurice	Miolène	Création d'un abri voiture
Folliet Paul	Chez Bernard	Aménagement de deux logements dans un bâtiment existant.
Girard-Berthet Romain	La Balme	Création d'une terrasse
Girard-Desprolet Nicolas	Les Combes	Réfection de la toiture
Glass Bryan et Rhian	Les Ogays	Création d'ouvertures
Lechaudel Johann	Richebourg	Changement de destination d'un commerce en logement
Lucas Thierry	Chef-Lieu	Pose d'un velux
Mathonnet Richard	Les Sources	Pose vélux
Michaud Thérèse	Les Thiers	Réfection de toiture et pose de velux
Morin Christian	Miolène	Changement fenêtre et porte-fenêtre
Mouget Jean	La Peche	Création d'un abri de jardin
Peillex Nathalie	Le Fayet d'en Bas	Construction d'un abri de jardin
SCI Sept en famille Poncet Jean-François	Chef-Lieu	Rénovation bâtiment existant
Soyleyen Ozgür	Saint Pierre	Construction d'un abri de jardin
Thompson David	Frogy	Agrandissement d'un balcon
Trincas David	Terres Noires	Abri voiture
Valo Patrick	Trechebise	Réfection balcon et création d'ouvertures en façade et en toiture;
Vandamme Olivia	Trépoureau	Construction d'une véranda



Permis de construire accordés en 2019 :

Nom et prénom du demandeur	Adresse Terrain	Nature de la construction
Alpine Chalets Building Group	Sous les Saix	Construction de 4 chalets
BERTRAND Dimitri	La Balme	Modification de sous-sol béton/suppression de 2 décrochements
BLANC-DEPOTEX Raphaël	La Roge	Abri voiture
CHERON LOÏC	Melon	Construction chalet poteau poutre
COFFY Franck	Les Carres	Construction d'un entrepôt
DBX Immobilier	Offaz	Modification contour parcelles stationnement toiture porte fenêtre menuiserie en façades
GRATTEAU Antonin	Le Pré	Extension d'une maison individuelle
LAFITTE Jean-Marc	Le Fayet d'en Haut	Modification de façades, garage, surfaces et suppression voie d'accès au sous-sol
MAXIT Sébastien et HACHEMI Myriam	La Balme	Construction d'une villa
POOLMANS Elisabeth	Les Foulles	Démolition et reconstruction d'un chalet
RUBIN Sandra	Sur la Fontaine	Réhabilitation et surélévation et extension d'un bâtiment existant
SARL TIT Transactions	Sur la Ravine	Modification des enrochements, des balcons et des ouvertures
SCCV Les Chalets d'Offaz	Offaz	Modification extérieurs
ZHURAVKOV Viacheslav	Champs Pantins	Réalisation d'un chalet ossature bois

Déclarations préalables accordées en 2020 :

Nom et prénom du demandeur	Adresse Terrain	Nature de la construction
Brogard Roland	Le Pecheur	Construction d'un abri voiture
Teninge Dominique	Le Mont	Abri à bois
Gumel Yannick	Sur la Ravine	Construction d'un barbecue à 2 pans
Berthoud Julien	Les Champs	Création d'un accès
Pinquier Michel	Le Mont	Réfection de toiture
Baillet Christian	Frogy	Modification de façade
Folliet Marie-Josèphe	Les Prolets	Division en vue de construire
SCI Noeuilla	Chef-Lieu	Construction d'un escalier
Marchand Antoinette	Champs Pantins	Changement de destination
Folliet Marie-Josèphe	Les Prolets	Division en vue de construire
Les Chalets de la Balme	La Balme	Division en vue de construire
SCI Bois de Cercle	Le Farçon	Isolation et rénovation toiture
Bourgeon Norbert	Les Foulles	Rampe d'accès et mur de soutènement
SCI Charmy Abondance	Voëtte	Changement de la couleur des volets
Fredriksen Jean-Yves	Les Fauges	Création d'un avant-toit
Bouvet Marie-Noëlle	Fond du clos	Changement de volet
Bouvet Marie-Noëlle	Fond du Clos	Cuisine extérieure, agrandissement local à bois, réfection terrasse et jardinière en béton
ADE Vincent	Sur la Fontaine	Terrasse en bois
SAS Alp Ceram - Grillon Nicolas	Les Carres	Construction d'un mur de soutènement
Delattre Daniel	Le Mont	Réfection de la toiture
Bellenger Steve	Les Plagnes	Réfection de la toiture
Gagneux Christelle	Cercle	Rénovation d'un bâtiment existant
Dhabere Jean-Claude	Sur le Crêt	Déplacement d'un grenier existant
Buffet André	Cercle	Rénovation stockage bois et création d'une chambre.
Chauvot Benoît	La Peche	Aménagement d'une terrasse existante
Meih Bernard	Melon	Agrandissement d'un balcon
David-Vonne Marie Christine	Offaz	Réfection de toiture 2 ^{ème} tranche
Gratteau David	Le Pré	Abri de jardin accolé à la maison
Cettour Patrick	Lens	Réfection de toiture
Limagne Paul	Le Mont	Création d'une terrasse
Berthet Isabelle	Chef lieu	Réfection de toiture
Blanc Travaillon Franck	L'Edian	Rénovation toiture et étage d'une ancienne ferme
Girard-Desprolet Nicolas	Les Combes	Création d'ouverture
Billoud Philippe	Cercle	Création d'un abri de jardin
Burnet Marie-Jeanne	Miolène	Création d'un accès
Bochaton Michel	Malesale	Abri de jardin
Folliet Marie-Josèphe	Les Prolets	Division en vue de construire
Loiselet Jérôme	La Perrochette	Extension d'un bâtiment existant
Hôtel «Le Ferrailon»	Les Prolets	Isolation toiture
Velud Martin 2PM	La Fouly	Modification de façade
Avocat-Maulaz Lionel	Chez les Meuniers	Changement de destination d'une grange en habitation
Trincaz Michel	71 rue du Pré	Pose de 6 volets roulants



Permis d'aménager en 2020 :

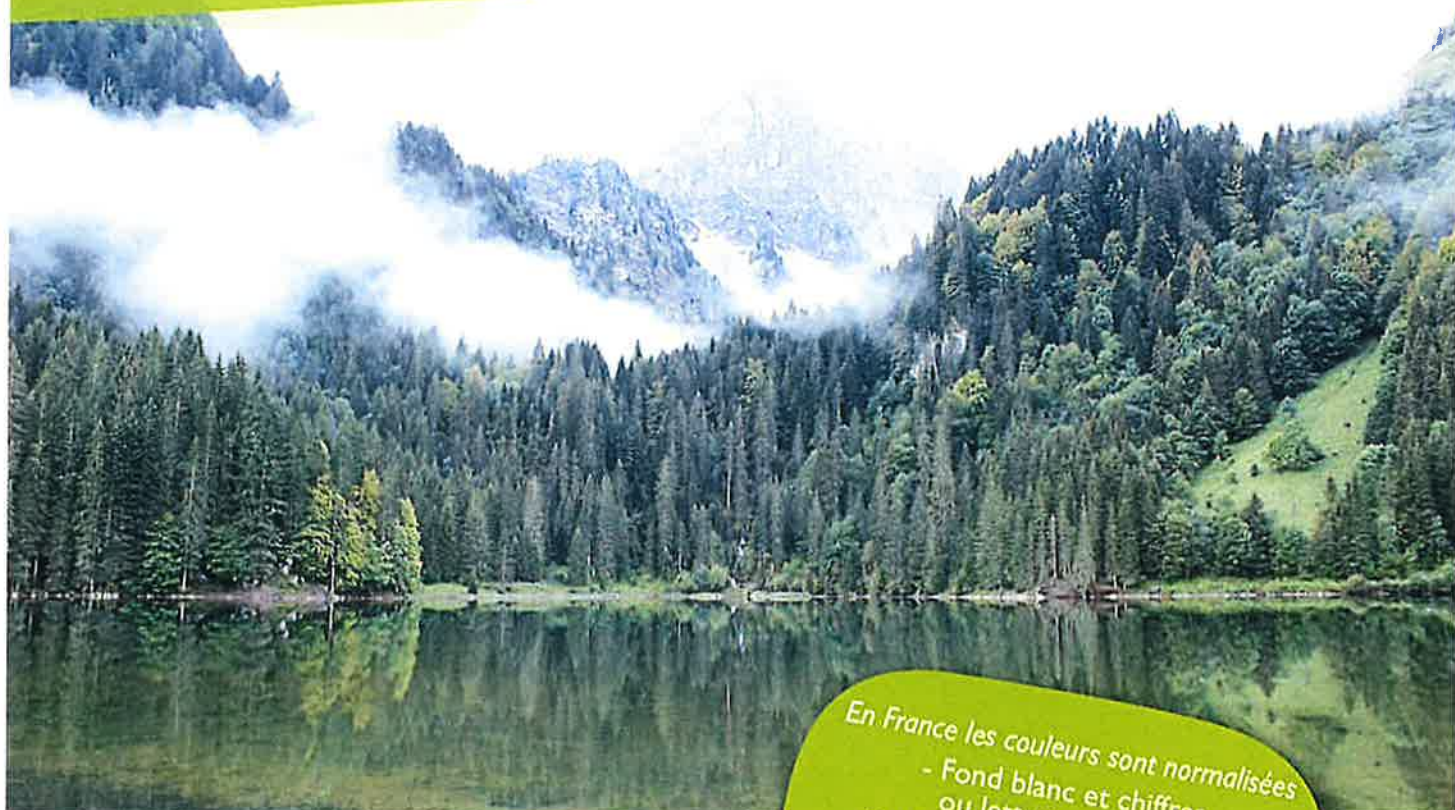
Nom et prénom du demandeur : Bordet Michel

Adresse Terrain : Melon

Nature de la construction : Création d'un lotissement de 3 lots

Permis de construire accordés en 2020 :

Nom et prénom du demandeur	Adresse Terrain	Nature de la construction
BENAND Marc	Plan Drozin	Construction d'un entrepôt
BERTRAND Benjamin et MAXIT Cynthia	Chez les Gagneux	Construction d'un chalet à usage d'habitation
BATIFOILLIER Guillaume et MAENLEIN Irina	Fond du Clos	Construction d'un chalet à usage d'habitation
CHALARD Emmanuel	Les Mouilles de Cercle	Construction d'une annexe de 36m ²
CHALARD Emmanuel	Les Mouilles de Cercle	Rénovation d'un chalet existant
DESEIGNE Johan et BENAND Juliette	Miolène	Construction d'une maison individuelle



Le secret des marquages sur les arbres en forêt

Ils s'étendent sur les troncs d'arbres en forêt, utiles dans la gestion forestière, voici l'explication des marquages appelés "Blanchis".

Les «Blanchis» marquent les limites périmétrales de propriété des parcelles forestières bénéficiant du régime forestier et donc gérées par l'ONF. Ils indiquent et matérialisent les bornes forestières (pierre plantée ou rocher) entre la forêt, propriété communale et le propriétaire privé ou le communal ne relevant pas du régime forestier ;

Les grands chiffres en rouge correspondent à la numérotation des parcelles, pour Abondance de 1 à 61.

Les petits chiffres en rouge correspondent aux numéros des bornes, celles-ci sont généralement gravées du numéro et parfois accompagnées d'une croix qui doit matérialiser le point de mesure. En règle générale, toutes les bornes ont été inscrites sur un plan forestier et parfois inscrites sur les plans cadastraux.

Les petits chiffres en noir correspondent à la distance en décimètre qu'il y a entre le «Blanchi» et la borne, ceci pour permettre, si la borne disparaît (souvent à cause des exploitations forestières) de pouvoir replacer un repère (pierre ou piquet) sans avoir recours à un géomètre.

En France les couleurs sont normalisées

- Fond blanc et chiffres ou lettres en rouge pour les forêts Communales.
- Fond blanc et chiffres ou lettres en vert pour les forêts Domaniales
- Fond blanc et chiffres ou lettres en bleu pour les forêts Départementales
- Fond blanc et chiffres ou lettres en jaune pour les forêts Régionales.



Gestion de la crise



Distribution de masques :

L'épidémie ayant impacté l'ensemble du territoire, celle-ci a amené la municipalité, soucieuse de la santé des habitants, à réagir efficacement.

Les élus locaux avec l'aide de la gendarmerie, ont dans un premier temps, organisé pour 30 aînés du village sélectionnés selon leur âge, la distribution de 5 masques à usage unique.

S'en est suivie la distribution pour l'ensemble de la population de 2 masques lavables et réutilisables.

Plus de 1000 résidents ont été pourvus de leur dotation composée d'un masque fourni par la région et un masque fourni par la commune.

La distribution a elle-même été réalisée par les conseillers municipaux aux caisses de la télécabine de l'essert.

Retour à l'école primaire :

Confinés eux aussi, les enfants des écoles primaires ont pu rejoindre les bancs de l'école le 14 mai.

Heureux pour la plupart d'entre eux, cela a été possible grâce aux protocoles et lignes directrices donnés par le gouvernement sur le cadre d'accueil ainsi que le cadre pédagogique à adopter mais surtout grâce aux directeurs d'établissements et enseignants qui ont poursuivi leur programme, dans la continuité du travail réalisé à la maison durant les 2 mois de confinement. Cette reprise était primordiale pour qu'aucun enfant ne se retrouve en échec scolaire.



Port du masque rendu obligatoire sur les marchés :

A compter du jeudi 30 juillet et jusqu'à nouvel ordre, la municipalité a rendu obligatoire par arrêté municipal, le port du masque pour l'ensemble des commerçants et clients circulants sur les marchés du dimanche matin ainsi que le marché estival traditionnel "les Baïses".

Cette décision est fortement appréciée par la majorité de la population, le but étant bien sûr de préserver la bonne santé de tous.



Cette année 2020-2021, l'Ecole Primaire Publique La Dranse compte 75 élèves répartis de la Petite Section au CM2 sur trois classes.

Sa configuration d'école primaire permet des projets transversaux qui sont ainsi vécus par classes, par cycles, par binômes, permettant ainsi de valoriser les valeurs importantes que sont l'entraide, le partage, l'empathie et la bienveillance, si nécessaires pour bien « vivre ensemble ».

Programme

Si les programmes sont vécus au quotidien dans les classes, notre projet d'école guide les actions pédagogiques de l'équipe enseignante.

Ce dernier met l'accent sur la consolidation de la connaissance du patrimoine local, la labellisation de l'école dans une démarche de développement durable et la promotion du sport comme vecteur du bien « vivre ensemble ».

Actions

Aussi nos élèves vivront, à l'instar des années précédentes, des actions proposées par La Maison du Fromage, l'Abbaye et la CCPEVA.

L'engagement de l'Ecole dans une démarche de labellisation Développement Durable offrira à nos élèves une continuité d'apprentissages entre l'école, la vie scolaire, la gestion et le fonctionnement de l'école et l'ouverture sur l'extérieur (déjà très existant sur l'école).

Des gestes et des conduites éco-citoyens sont d'ores et déjà encouragés (tri des déchets, économies énergétiques entre autres).

Projet génération 2024



La Vallée et la commune d'Abondance étant riches d'un vécu sportif de haut niveau, l'engagement de l'Ecole dans le projet Génération 2024 initié par le Comité Olympique Paris 2024 vise à renforcer la place du sport à l'école et le lien avec le sport de haut-niveau présent, passé, local, national et international. Il confortera la place du ski à l'école (*alpin et nordique*) et le lien déjà existant avec l'Ecole de Ski. Le choix d'un projet Vélo, en partenariat avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) offrira à nos élèves des expériences dans et en-dehors de l'école qui conduiront à l'obtention d'un permis-cycliste, à terme, pour nos plus grands.

Temps fort

Le 11 décembre dernier, l'école a vécu un temps fort de Vivre Ensemble autour de la laïcité en partenariat avec l'USEP où activité sportive, débats et valeurs ont été au coeur de ce moment de partage.

Je souhaite à nos élèves, à leurs familles ainsi qu'à mes collègues des expériences riches d'apprentissages et de plaisirs à travers ces projets riches de valeurs !

Zoom sur ...

De tels projets confortent l'éducation à la citoyenneté conduite dans nos classes mais également sur les temps périscolaires.

L'éducation à la sécurité routière y trouve sa place ; la remise par la Mairie d'un gilet de sécurité à chaque élève a représenté le premier temps de ce projet le vendredi 20 novembre 2020.

Le choix démocratique du nom de l'école « l'Ecole Primaire Publique La Dranse » par nos élèves le vendredi 9 octobre 2020 a été également un temps fort de l'école.



Une élection démocratique pour choisir le nom de notre école.

Bien visibles, équipés du gilet de sécurité, pour se rendre à la cantine.

*Seul on va plus vite,
mais ensemble on va plus loin.*

L'école Saint-Maurice Sainte Croix des Neiges est composée de 3 classes multi-niveaux, de la maternelle au CM2. L'ensemble de l'équipe enseignante a mis en place des méthodes d'apprentissage permettant à l'enfant d'avancer à son rythme de manière autonome, tout en étant accompagné.

La classe de maternelle,

accueillante et chaleureuse pour que l'école devienne «la maison de l'enfant» est basée sur la méthode Montessori. Elle est ainsi composée de différentes aires de travail : la vie pratique où l'enfant apprend à devenir autonome dans son environnement quotidien, l'aire sensorielle qui lui permet de développer ses différents sens. L'aire de mathématiques permet à l'enfant de développer sa pensée logico-mathématique en découvrant le système décimal et l'ensemble des 4 opérations. Enfin, l'aire du langage lui offre la possibilité d'apprendre à lire dès qu'il se sent prêt et à utiliser les outils scripteurs tout en développant son vocabulaire.

La classe de cycle 2

pratique elle aussi la méthode Montessori ce qui permet aux enfants de manipuler les notions de mathématiques et de français grâce à des ateliers qui sont à leur disposition, après avoir été présentés. Encadrés par une maîtresse formée Montessori et par une éducatrice Montessori, les enfants avancent à leur rythme et découvrent avec plaisir la joie d'apprendre. «Apprends-moi à penser seul» est le maître mot de la classe.

En classe de Cm1-Cm2,

les enfants travaillent à leur rythme en suivant un parcours d'apprentissage différencié. La pratique d'ateliers incluant des ateliers Montessori, des ateliers d'apprentissage par le jeu et la manipulation favorise l'acquisition des compétences requises. La pratique d'une évaluation positive permet aux élèves de progresser en confiance et de développer chez eux le goût de la réussite.

Dans toute l'école le point clé étant la bienveillance et le vivre ensemble. Nous sommes tous unique et différent et c'est ensemble que nous devons apprendre. Notre projet en lien avec le projet diocésain est axé sur « Eduquer avec tact ». Nous voulons oser ensemble pour construire un avenir plus responsable, plus engagé. Nous souhaitons faire de notre école une école de :

- ◆ La transmission : qui partage l'héritage et invente pour transmettre l'avenir.
- ◆ De l'initiative : qui croit en la capacité de tous à apporter une idée nouvelle et un point de vue différent.
- ◆ De l'engagement qui invite à la bienveillance et donne une égale dignité à tous.
- ◆ De la relation : qui fait entrer en dialogue.





Eglise Clôture Exposition
Abbaye d'Abondance
De l'Histoire, à l'Art

Activité du pôle culturel *les fréquentations poursuivent leur ascension !*



Dès la fin du mois de mai et la levée du confinement, les deux sites ont réouvert leurs portes avec des horaires réduits. Ce qui a permis aux équipes d'adapter les espaces et de mettre en place les consignes sanitaires et aux visiteurs de se réapproprier les sites de visites.

En juillet et août, les deux sites ont ouvert au maximum de leur capacité. Et malgré les exigences liées au contexte sanitaire, les fréquentations poursuivent leur ascension ! En 2019, la période avait été marquée par des hausses de fréquentation remarquables, qui se sont confirmées cet été.

Impliquées, les équipes de médiation des deux sites ont mis en place des solutions d'accueil alternatives dès la fin de l'année scolaire 2019/2020, en participant au dispositif national 2S2C, auprès des élèves des écoles élémentaires et des collégiens. Ainsi, pour tous, les mesures barrières sont appliquées, un sens de visite a été imposé pour limiter les croisements et la médiation a été revue afin de limiter les manipulations. Les jauges sont limitées et un système de régulation des flux a été mis en place. La boutique de l'Abbaye a dû être supprimée afin de permettre la mise en place d'une entrée et d'une sortie différenciées.

Protocoles adoptés !

C'est en s'appuyant sur le Plan de reprise d'activité, mentionnant les mesures prises, et le plan de circulation mis en place, que les avis favorables du maire et du préfet ont été délivrés pour la réouverture des deux sites :

Abbaye et Maison du Fromage Abondance.



Restauration d'oeuvres :

En 2014, la commune d'Abondance a mis en place un programme pluriannuel de restauration d'œuvres appartenant à ses collections.

Dernier en date à avoir été restauré, un ensemble de 3 tableaux représentant Saint Claude, Saint Antoine et Saint Bernard, a retrouvé sa place au sein du musée d'art sacré.

Provenant de la chapelle de Taverole à Vacheresse, il a été mis en dépôt permanent au musée de l'Abbaye d'Abondance par la commune de Vacheresse et les travaux de restauration ont été pris en charge par la commune d'Abondance (dépositaire des œuvres).



Don d'oeuvres :

La commune d'Abondance a récemment reçu de la famille du Dr Yves-Marie Sautier et de son épouse Mme Françoise Sautier – Thonon, un don pour la collection de l'Abbaye d'Abondance.

Ce don est composé de deux statues de la Vierge (une Vierge de calvaire et une Vierge en pied) et d'une tenue de chevalier de l'ordre de Saint Maurice et Lazare, qui vont venir enrichir la collection.

La municipalité se réjouit de ce don et a adressé ses remerciements à la famille, dans le cloître de l'Abbaye, à l'occasion des journées européennes du patrimoine.



Numérisation :

Une première phase de relevés a été réalisée dans le cloître, avec la numérisation des clés de voûtes, des culots et des sculptures. À l'automne, ce travail a été complété par un relevé photographique et la production d'une base documentaire métrique des peintures murales du cloître de l'Abbaye d'Abondance.

Ces éléments permettront de disposer d'un socle documentaire métrique des plus valorisables, aux titres de la conservation, des études techniques et scientifiques ainsi qu'à la valorisation de ce bien patrimonial d'exception.

Coût de l'opération : 28280€ financés à hauteur de 50% par l'Etat - DRAC, 20% par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et 10% par la CCPEVA et 20% par la Commune d'Abondance.